



PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Paris, le 04 JAN. 2011

Le Directeur,  
adjoint, au secrétaire général du Gouvernement

à

- Messieurs les préfets de région

- Mesdames et Messieurs les préfets de  
département

Copie à : Madame et Messieurs les secrétaires  
généraux des ministères

**Objet** : Schémas régionaux et départementaux de mutualisation – Dialogue social

**Réf.** : Circulaire du 30 juillet 2010

Les schémas de mutualisation ont maintenant, sauf cas particuliers, été reçus et je vous remercie pour le travail qui a été ainsi réalisé. Ces schémas feront l'objet, pour les projets les plus intégrés de niveaux 3 ou 4, c'est-à-dire ceux pour lesquels les impacts seront les plus forts en matière budgétaire, juridique ou de ressources humaines, d'une instruction par l'instance nationale interministérielle de suivi des mutualisations.

Je souhaite attirer de nouveau votre attention sur la nécessité d'instaurer un dialogue social avec les agents mais aussi avec les représentants du personnel, pour évoquer avec eux les actions prévues dans le schéma départemental ou régional. Une large information sur le contenu de ces schémas constitue en effet un élément clé de communication sur la nature des actions envisagées au plan local afin de permettre l'adhésion des agents. A contrario, son absence pourrait être de nature à alimenter une forme d'appréhension, voire de défiance, vis à vis de ces démarches de mutualisations.

Aussi je vous invite, si vous n'en avez pas déjà pris l'initiative, à prévoir, notamment à l'occasion des prochaines réunions des comités techniques des services concernés par ces schémas, une communication sur leur contenu et une présentation des actions retenues.

*Merci à l'avance*

Jérôme FILIPPINI